

Questions orales

Je tiens à signaler au député de Kingston et les Îles qu'elle n'aura jamais besoin de s'inquiéter de la candidature du député de Saint-Jean-Ouest au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, compte tenu de ce qu'il a dit du Gabon.

Des voix: Bravo!

* * *

LES PRATIQUES RESTRICTIVES DU COMMERCE

L'ENQUÊTE SUR LA COMMERCIALISATION DE L'URANIUM

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, en l'absence du ministre de la Consommation et des Corporations, j'adresse ma question au premier ministre. Compte tenu du fait que l'enquête sur la commercialisation de l'uranium au Canada dure maintenant depuis 44 mois et étant donné que l'on peut supposer que M. Bertrand n'aurait pas été déporté au tribunal antidumping si cette enquête n'était pas terminée, le premier ministre peut-il confirmer que l'enquête est bel et bien terminée et qu'un rapport a été rédigé, et pourrait-il nous faire savoir quand celui-ci sera rendu public?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je crois comprendre que le rapport est prêt et que M. Bertrand l'aurait remis aux autorités pertinentes s'il n'y avait pas eu fuite au sujet de son changement de fonctions. Je crois savoir que le rapport est prêt et que M. Bertrand nous l'a fait parvenir.

M. Stevens: Madame le Président, je crois me rappeler que la mutation de M. Bertrand n'a pas été l'objet d'une fuite, mais qu'elle a bel et bien été annoncée par le gouvernement.

ON DEMANDE LA PUBLICATION DU RAPPORT

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Je me permettrai d'insister. Si le rapport est prêt et comme il concerne peut-être certains anciens ministres et hauts fonctionnaires de même que diverses sociétés minières et autres du Canada, le premier ministre, ou encore le procureur général du Canada, car celui-ci semble se préparer à répondre à ma question, pourrait-il nous dire ce que l'on entend faire de ce rapport? Sera-t-il jamais rendu public? Pouvons-nous être sûrs que le rapport ne sera modifié en rien et, surtout, est-ce que des poursuites ou d'autres démarches seront entamées?

● (1440)

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, je dois dire à l'honorable député que le directeur a fait parvenir son rapport au procureur général du Canada. Nous l'avons également reçu la semaine dernière, et nous en avons commencé l'étude. Nous devons prendre au cours des prochaines semaines des décisions quant aux recommandations qui nous sont faites, et nous ne sommes pas en mesure de faire d'autres observations avant que la révision par le ministère de la Justice soit faite.

[Traduction]

LES SOINS DE SANTÉ

LA PRESTATION DE SERVICES AUX CRIS DE LA BAIE JAMES

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je n'ai pas à lui apprendre que le comité de la santé, du bien-être et des affaires sociales lui a demandé ce matin de rencontrer son collègue le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi que des représentants du gouvernement du Québec et des Indiens Cris de la Baie James. Ces rencontres auront pour but de trouver une solution au problème de partage des responsabilités et du financement en matière de soins de santé destinés aux Cris de la Baie James. En attendant le résultat de ces rencontres, le comité a proposé que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et celui des Affaires indiennes et du Nord canadien continuent d'assurer des soins de santé aux Cris de la Baie James. Ma question est la suivante: Le ministre compte-t-elle fournir à son ministère les moyens nécessaires pour prodiguer des soins aux Cris afin d'éviter une nouvelle vague de gastro-entérite, maladie responsable de la mort de plusieurs nourrissons l'an dernier?

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, je ne sais pas si c'est la coutume de répéter les discussions qui ont eu lieu en comité. La situation est la suivante: ce matin un amendement à la motion principale, dont je suis très heureuse, car elle permet enfin de réunir toutes les parties autour d'une même table pour discuter de la santé des Indiens et des infrastructures sanitaires, a été présenté, et je m'y suis opposée pour la simple raison que je peux répéter à la Chambre: pour que le ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social, alors que les transferts de pouvoirs et de responsabilités sont faits depuis plusieurs mois, puisse entrer dans les postes sanitaires, par exemple dans les hôpitaux, et le reste, il faut une demande en ce sens de la part des Indiens Cris et de la province de Québec. J'ai donc suggéré que les députés modifient leur résolution dans ce sens-là. Il n'ont pas voulu le faire. Je suis donc incapable malheureusement d'agir selon l'amendement.

[Traduction]

LES SERVICES APRÈS LE DÉPART DES MÉDECINS

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Madame le Président, le comité a demandé aux deux ministères de continuer à remplir leur mission. L'accord de la Baie James ne les dispense absolument pas de leurs responsabilités. C'est en été que les problèmes d'égouts et d'eau sont les plus graves et on risque de connaître une recrudescence de gastro-entérites. J'aimerais que le ministre me dise quelles mesures elle compte prendre pour offrir à la population de cette région des soins médicaux suffisants, une fois que les médecins de l'hôpital de Chisasibi auront définitivement quitté les lieux, soit dans deux ou trois semaines?